

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 70 (1990)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Déclaration de Monsieur Michel Rocard  
**Autor:** Rocard, Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886863>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 09.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Déclaration de Monsieur Michel Rocard

Premier Ministre

La première donnée des rapports entre la France et la Confédération helvétique est naturellement la proximité.

C'est le voisinage qui donne aux relations franco-helvétiques leur spécificité ; environ 100 000 Français franchissent quotidiennement la frontière à Genève, Vaud et Bâle. Nombreux sont les résidents français en Suisse et Suisses en France. La vie frontalière est, par conséquent, très intense et organisée par une série d'institutions originales (Commission franco-genevoise, Communauté de travail du Jura, Commission de Bâle...) qui renforcent le sentiment d'une appartenance commune.

Les relations économiques sont tout aussi étroites.

La Suisse est le huitième partenaire commercial de la France et le premier hors de la C.E.E. avec plus de 76 MdF de flux annuel d'échanges commerciaux. Le solde de ces échanges est pour la France son second excédent commercial mondial.

La France est le second client et le second fournisseur de la Suisse. Toutefois, la part française du marché suisse (11 %), légèrement supérieure à celle de l'Italie, reste trois fois moins importante que celle de la R.F.A. ; en effet, si les entreprises françaises sont actives en Suisse romande, elles ne sont pas encore suffisamment présentes en Suisse alémanique.

La coopération économique franco-suisse repose aussi sur d'importants investissements dans les deux sens.

Toutes les grandes entreprises françaises sont implantées en Suisse, et certaines de leurs filiales helvétiques ont une vocation internationale. Les investissements français sont anciens et concentrés dans les industries chimiques et pharmaceutiques.

La Suisse, présente en France dans l'immobilier et les services, l'est également dans l'industrie où les investissements helvétiques ont été réalisés de longue date, qu'il s'agisse de grands laboratoires pharmaceutiques ou de sociétés mondialement connues de produits alimentaires.

Contacts entre les personnes, échanges de produits et de services, les liens entre nos deux pays sont donc particulièrement denses. Nous pouvons, sur cette base très solide, faire ensemble des projets d'avenir.

Il nous faut multiplier les initiatives de partenariat industriel (TGV, réseau transalpin) associant les entreprises françaises et suisses dans des opérations communes.

Surtout, l'avenir des relations franco-suisse ne saurait être envisagé en dehors de leur contexte européen, plus que jamais en cette période de restructuration de l'Europe.

Les autorités françaises, pour lesquelles la constitution d'un espace économique européen entre pays de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. est un objectif prioritaire, attachent donc la plus grande importance au dialogue avec la confédération helvétique.

Je suis convaincu que ces nouveaux rapprochements sont non seulement riches de potentialités économiques, mais déterminants pour la cohérence politique de l'Europe. ■